

A Lyon, le 21 mars 2011

TNT, champion du DIF

TNT, un des leaders mondiaux de la livraison express aux entreprises et aux particuliers, s'est vu remettre hier soir à Paris le prix d'or des trophées DIF 2011 pour la catégorie « grandes entreprises ».

Organisé par le groupe Demos pour la 5^{ème} année, les Trophées DIF viennent de récompenser 7 entreprises pour leurs initiatives dans le développement des compétences de leurs collaborateurs par le biais du Droit Individuel à la Formation (DIF). TNT Express France a remporté le 1^{er} prix, le Trophée d'Or, pour son engagement et ses actions de formations innovantes, proposées au titre du DIF. Le jury a souhaité récompenser les efforts mis en œuvre par TNT, en matière de formation personnalisées, alternées et différenciées selon les salariés, tout en soulignant l'originalité et la pertinence de son système d'évaluation.

L'accord sur le DIF a été signé par TNT en 2009 avant de donner suite à un accord plus large sur la gestion prévisionnelle des compétences. Plus de 150 modules sont aujourd'hui proposés pour toutes les filières de métiers, dont certains très spécifiques, notamment un programme original proposé aux managers et aux partenaires sociaux, « Booster mon parcours et celui de mes collaborateurs », pour comprendre et s'approprier tous les dispositifs visant le développement des compétences et la professionnalisation.

Depuis la mise en place du DIF, plus de 500 demandes ont été enregistrées. Fort du succès escompté, de nouveaux modules viendront enrichir l'offre de formation TNT pour s'intégrer dans le cadre de son projet d'université d'entreprise.

À propos de TNT :

TNT propose aux entreprises et aux particuliers du monde entier une large gamme de services répondant à leurs besoins en matière de livraison express. TNT possède des infrastructures de réseau performantes en Europe et en Asie, et développe actuellement ses opérations dans différentes parties du monde afin d'optimiser l'efficacité de son réseau. TNT dessert plus de 200 pays et emploie près de 83 000 personnes. Sur l'année 2010, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 11,3 milliards d'euros pour un résultat opérationnel de 660 millions d'Euros. Conscient de sa responsabilité sociale, TNT est partenaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui aident à lutter contre la faim et la pollution dans le monde. Les efforts du groupe sont reconnus puisqu'en 2009, TNT a une fois encore obtenu le plus haut score de toutes les entreprises du Dow Jones Sustainability Index.

En France, TNT est leader sur le marché de la livraison express aux professionnels et connaît une forte croissance sur le marché de la livraison aux particuliers (e-commerce). Présidée par François Baret, l'entreprise emploie 5000 collaborateurs et livre quotidiennement 370 000 colis dans l'hexagone et à destination du monde entier. Elle s'appuie sur un réseau dense de 120 implantations (plates-formes de distribution, centres de tri et dépôts) et d'une flotte unique de moyens de transports (620 axes routiers et 14 liaisons aériennes quotidiennes.)

Pour télécharger des images ou les derniers communiqués de presse, rendez-vous sur : <http://www.tnt.fr/presse> ou <http://group.tnt.com>.

Contact Presse :

Sophie Sellidj

Relations Presse TNT Express France

Tél. : 04.72.80.78.38

E-mail : sophie.sellidj@tnt.fr